DEPARTEMENT DE LA CHARENTE

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION GRANDANGOULEME

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE SEANCE DU 09 DECEMBRE 2021

Délibération n°2021.12.320

Convention de prise en charge de travaux de réseaux d'eaux usées à La Contrie sur la commune de La Couronne

LE NEUF DECEMBRE DEUX MILLE VINGT ET UN à 17 h 30, les membres du Conseil Communautaire se sont réunis Salle Paul DAMBIER rue des Bouvreuils 16430 CHAMPNIERS suivant la convocation qui a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : 03 décembre 2021

Secrétaire de Séance : Monique CHIRON

Membres présents : Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Joëlle AVERLAN, Eric BIOJOUT, Didier BOISSIER DESCOMBES, Xavier BONNEFONT, Jacky BONNET, Catherine BREARD, Michel BUISSON, Minerve CALDERARI, Monique CHIRON, Frédéric CROS, Serge DAVID, Françoise DELAGE, Gérard DESAPHY, Gérard DEZIER, Nathalie DULAIS, François ELIE, Sophie FORT, Jean-Luc FOUCHIER, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Bertrand GERARDI, Michel GERMANEAU, Hélène GINGAST, Jérôme GRIMAL, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Raphaël MANZANAS, Annie MARC, Jean-Luc MARTIAL, Corinne MEYER, Benoît MIEGE-DECLERCQ, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Isabelle MOUFFLET, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Yannick PERONNET, Sylvie PERRON, Gilbert PIERRE-JUSTIN, Catherine REVEL, Jean REVEREAULT, Alain RHODE, Martine RIGONDEAUD, Mireille RIOU, Gérard ROY, Zahra SEMANE, Anne-Marie TERRADE, Fabrice VERGNIER, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Hassane ZIAT

Ont donné pouvoir : Véronique ARLOT à Vincent YOU**,** Marie-Henriette BEAUGENDRE à Thierry HUREAU**,** Séverine CHEMINADE à Jean-Jacques FOURNIE**,** Jean-Claude COURARI à Isabelle MOUFFLET**,** Françoise COUTANT à Fabrice VERGNIER**,** Fadilla DAHMANI à Jérôme GRIMAL**,** Jean-François DAURE à Jacky BONNET**,** Valérie DUBOIS à Sophie FORT**,** Martine FRANCOIS-ROUGIER à Catherine REVEL**,** Fabienne GODICHAUD à Monique CHIRON**,** Sandrine JOUINEAU à Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU**,** Gérard LEFEVRE à Gérard DESAPHY**,** Jean-Philippe POUSSET à Xavier BONNEFONT**,** Valérie SCHERMANN à François ELIE**,** Philippe VERGNAUD à Pascal MONIER**,** Zalissa ZOUNGRANA à Gilbert PIERRE-JUSTIN**,**

Excusé(s) : Véronique ARLOT, Marie-Henriette BEAUGENDRE, Séverine CHEMINADE, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Fadilla DAHMANI, Jean-François DAURE, Valérie DUBOIS, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Sandrine JOUINEAU, Gérard LEFEVRE, Jean-Philippe POUSSET, Valérie SCHERMANN, Philippe VERGNAUD, Zalissa ZOUNGRANA Brigitte BAPTISTE, Chantal DOYEN-MORANGE, Denis DUROCHER, Martine PINVILLE, Roland VEAUX

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 DÉCEMBRE 2021	**DÉLIBÉRATION N° 2021.12.320**
ASSAINISSEMENT	Rapporteur : Monsieur HUREAU
CONVENTION DE PRISE EN CHARGE DE TRAVAUX DE RESEAUX D'EAUX USEES A LA CONTRIE SUR LA COMMUNE DE LA COURONNE	

Des travaux de construction de 66 logements « La Contrie » ont été réalisés sur la commune de La Couronne par DUVAL Atlantique.

Dans le cadre de ces travaux, et pour permettre le raccordement gravitaire des réseaux d'eaux usées Impasse Fontaine de La Contrie à la Rue du Champ du Pinson et ainsi supprimer le poste de refoulement existant Impasse Fontaine de la Contrie, il a été nécessaire de procéder :

- A l'approfondissement des réseaux d'eaux usées ;
- Au rajout de la branche eaux usées pour le GrandAngoulême.

Le coût total estimé de ces travaux qui s'élève à **10 573,98 € HT**, est intégralement pris en charge par GrandAngoulême.

Pour cela, il convient de procéder à l'établissement de la convention de prise en charge de ces travaux.

Je vous propose :

D'APPROUVER la convention passée avec le groupe DUVAL Atlantique ayant pour objet la prise en charge du coût des travaux de pose du réseau d'eaux usées dans le cadre de la construction de 66 logements « la Contrie » pour un montant de 10 573,98 € HT;

D'AUTORISER Monsieur le Président, ou toute personne dûment habilitée, à signer ladite convention ;

D'IMPUTER la dépense au budget annexe assainissement- Chapitre 67

APRES EN AVOIR DELIBERE
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES
ADOPTE LA DELIBERATION PROPOSEE

Certifié exécutoire	
Reçu à la préfecture de la Charente le :	**Affiché le :**
21 décembre 2021	**21 décembre 2021**